

LA CHARTE D'ENGAGEMENT DES GREETERS LA BAULE-PRESQU'ILE DE GUERANDE

Qui gère le réseau des Greeters La Baule Presqu'île de Guérande ?

Membre de la Fédération France Greeters, l'Office de Tourisme Intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande est l'organisation locale qui coordonne la démarche et s'engage à :

- Animer la mise en réseau des habitants bénévoles
- Gérer la mise en relation entre les visiteurs et les habitants
- Assurer la promotion du réseau via ses outils de communication
- Garantir le respect de la philosophie « Greeters » et ne pas concurrencer l'activité des guides

Qui sont les Greeters ?

Des habitants passionnés qui ont envie de rencontrer des visiteurs et de partager avec eux leurs habitudes de vie. Les Greeters accomplissent une démarche bénévole, personnelle et désintéressée.

Un Greeter n'est pas un guide, il fait découvrir sa région d'une manière unique, authentique et conviviale lors de balades qui sont des supports à la rencontre. Le bénévole Greeter est :

- Un citoyen majeur qui accompagne des visiteurs comme il accueillerait des amis
- Une personne ouverte sur le monde, de tout âge (à partir de la majorité) et de tout horizon
- Un habitant qui partage de manière volontaire son regard sur sa ville, ses passions

Plus généralement, les réseaux Greeters s'inscrivent dans une démarche qui participe au développement du **tourisme durable** sur la Destination.

Qui sont les personnes qui font appel à un Greeter ?

Des visiteurs en séjour sur La Destination La Baule - Presqu'île de Guérande qui ont envie de découvrir le territoire, hors des sentiers battus et à travers un autre regard, celui des habitants. La démarche s'adresse à tous les publics, que ce soient des personnes seules, des familles, des groupes d'amis, des couples, des personnes locales, en séjour touristique ou en voyage d'affaires. Les Greeters s'engagent à accueillir toute personne sans aucune discrimination. Cependant, le groupe de visiteurs ne peut pas excéder 6 personnes et doit obligatoirement être composé d'une personne majeure.

Déroulement de la rencontre :

La mise en contact

Les personnes qui souhaitent rencontrer un Greeter doivent effectuer leur demande entre 7 et 15 jours avant leur arrivée en remplissant en ligne un formulaire de demande sur www.labaule-guerande.com. Les Greeters n'ont aucune obligation à répondre positivement aux demandes reçues.

La rencontre

Chaque rencontre est unique et « taillée sur mesure » en fonction de la demande du visiteur, de la proposition du Greeter et d'autres facteurs tel que la météo. Le Greeter peut accueillir le(s) visiteur(s) seul ou avec une personne de son choix, en fonction des visiteurs accueillis. La rencontre dure environ 2h mais elle peut durer plus longtemps dans la mesure où le Greeter et le ou les visiteurs sont d'accord.

Les dépenses engagées (consommations dans un café, tickets de transport en commun, ticket d'entrée, etc.) sont payées individuellement. Le Greeter n'a aucune obligation de payer pour le ou les

visiteurs et vice-versa. La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite. Chaque organisation est libre d'accepter et d'encourager les donations faites par les visiteurs à la Fédération. Les déplacements à pied, à vélo et transport en commun sont à privilégier dans une optique de développement durable.

Engagements

Les engagements du bénévole Greeter :

- Contracter une assurance responsabilité civile afin d'être couvert lors des balades
- Être réactif pour confirmer ou refuser sa disponibilité via la plateforme de mise en relation
- Ne pas accepter de pourboire ou rétribution de la part des visiteurs
- Accueillir dans un lieu public, ne pas tenir de propos liés aux opinions politiques ou religieuses
- Ne pas entrer dans les bâtiments culturels qui font l'objet des visites des guides conférenciers
- Recevoir l'accord de l'Office de Tourisme pour représenter son activité auprès de la presse

Les engagements du visiteur :

- Respecter l'activité du bénévole et la philosophie des Greeters lors de la rencontre
- Se présenter à l'heure et au lieu fixé préalablement et avertir au plus tôt en cas d'annulation
- Ne pas rémunérer le Greeter rencontré
- Ne pas poursuivre l'Office de Tourisme ou le Greeter en cas de défaillances ou litiges

Responsabilités

Les rencontres se font sous la responsabilité de chacun des participants. Le bénévole Greeter n'a aucun lien de subordination avec l'Office de Tourisme et peut à tout moment, prendre la décision d'arrêter son adhésion au réseau. Le Greeter ne dépend ni juridiquement ni financièrement de l'Office du Tourisme. L'Office de Tourisme ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un accident ou incident pouvant survenir au cours d'une rencontre et se libère de toute responsabilité ou réclamation en cas de dommages corporels ou matériels.

La marque « France Greeters MD » est la propriété de la "Fédération France Greeters. La Fédération France Greeters suit les valeurs fondamentales mises en place par le mouvement mondial IGA « International Greeters Association ».

- Ayant pris connaissance de la Charte, je m'engage à garantir la philosophie Greeters en respectant chacun de ces éléments inscrits ci-dessus
- J'autorise l'Office de Tourisme à diffuser les prises de vue réalisées dans le cadre de mes activités en lien avec les Greeters sur les supports de communication. Chaque utilisation de ma photographie sera réalisée dans le parfait respect de la personne.

Nom :

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Prénom :

Vos contacts à l'Office de Tourisme : Aurore Porcher & Mathilde Lemarié

Tél direct : 02 40 24 76 01 - Mail : greeters@labaule-guerande.com

www.greeters.fr

www.labaule-guerande.com

 **GREETER**
FRANCE